

éducation

Arc-en-Ciel 2, fer de lance de l'école inclusive

L'école primaire Arc-en-Ciel 2 est la première de l'Eure à expérimenter le Dispositif d'accompagnement à l'inclusion en milieu scolaire (DAIMS).

À l'occasion de la Journée internationale du handicap, mardi 3 décembre, l'établissement a reçu la visite de Christine Gavini, rectrice de l'académie de Normandie, de Sébastien Delescluse, directeur général adjoint de l'Agence régionale de santé (ARS) de Normandie, et de nombreux officiels.

L'école Arc-en-Ciel 2, dirigée par Carole Haro, compte 264 élèves répartis en quinze classes, de la grande section maternelle au CM 2. Elle expérimente le DAIMS (Dispositif d'accompagnement à l'inclusion en milieu scolaire) dans deux de ses classes depuis septembre 2023. Ce dispositif vise à accompagner les élèves en grande difficulté scolaire à travers une collaboration étroite entre enseignants et éducateurs spécialisés.

Renforcer l'autonomie des élèves

Son objectif est triple : renforcer l'autonomie des élèves en lien avec les professionnels de santé ; former les enseignants aux pratiques inclusives ; communiquer auprès des parents sur les besoins spécifiques de leurs enfants. Le projet bénéficie d'un financement de 135 000 € dans le cadre du Conseil national de la refondation (CNR) Éducation et de 107 000 € dans le cadre du CNR Santé.

Une collaboration étroite avec l'IME

"L'inclusion des élèves en situation de handicap est un grand objectif afin qu'ils bénéficient d'une scolarité normale grâce au soutien de personnels de santé comme des psychomotriciennes ou des orthophonistes", déclare Christine Gavini. Ce dispositif s'inscrit dans la stratégie Norm'handicap de l'ARS. **"Notre priorité est que les acteurs du médico-social franchissent les murs de l'école pour éviter des prises en charge hors du temps scolaire. Cette visite illustre la très bonne symbiose entre l'enseignant, l'éducateur spécialisé et les professionnels de santé",** confirme Sébastien Delescluse. Si le bilan d'étape est probant, l'initiative sera étendue ailleurs en Normandie.

L'expérimentation se fait en lien avec l'Institut médico-éducatif (IME) de Tilly représenté par sa directrice générale Anne Gutton : **"Notre éducatrice spécialisée, Jennifer Noël, a été détachée à l'école Arc-en-Ciel et nous pouvons faire intervenir d'autres professionnels à la demande. Grâce à ce dispositif les enfants en situation de handicap s'intègrent beaucoup mieux."** Douze enfants sont en outre rattachés au Programme de réussite éducative (PRE) qui lutte contre le décrochage scolaire.

La victoire de l'école inclusive

"Il importe que tous les enfants puissent accéder à l'école", insiste Christine Gavini, rappelant que **"depuis la loi de 2005, tous les enfants en situation de handicap sont scolarisés, que ce soit en établissement médico-social ou en classe inclusive"**. Les résultats sont encourageants : **"De plus en plus de nos élèves qui ont été aidés vont à l'université sans être accompagnés. C'est une vraie victoire de l'école inclusive."** Et Sébastien Delescluse de conclure : **"Il n'y a pas le handicap et le hors-handicap, il y a des enfants qui ont des besoins plus ou moins importants, et il faut proposer à chacun le niveau d'accompagnement adapté."**

Le temps d'avant 2005 où les enfants porteurs de handicap étaient placés en établissement spécialisé, donc invisibilisés, est révolu.

De notre correspondant Didier Ehretsmann



L'école Arc-en-Ciel 2 est la première de l'Eure à expérimenter le Dispositif d'accompagnement à l'inclusion en milieu scolaire.